AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 122 (21/78) 1er AOUT 1978

VIGNE

MILDIOU

Les pluies enregistrées depuis le 26 Juillet risquent de provoquer une très nette recrudescence de la maladie, en particulier là où quelques taches étaient réapparues après les orages du 18 Juillet.

Les températures de ces derniers jours étaient assez élevées pour permettre des sorties de taches rapides (5 à 7 jours), et la protection doit donc être assurée de toute urgence sur l'ensemble du vignoble.

En raison de la phytotoxicité qui peut se manifester surtout par temps frais et pluvieux, nous mettons en garde les viticulteurs contre le passage brusque de produits organiques à des produits cupriques à forte dose.

OIDIUM

Ajouter un soufre mouillable à la bouillie anti-mildiou.

BOTRYTIS

Le temps perturbé qui a persisté durant plusieurs jours est très favorable à cette maladie. Le deuxième traitement de la méthode standard est conseillé dans les prochains jours en situation précoce. En situation plus tardive, le premier traitement aura assuré une bonne protection s'il a été réalisé depuis le 20 Juillet; sinon, on peut envisager un traitement immédiat sans attendre le stade "avant fermeture de la grappe" préconisé habituellement pour ce deuxième traitement.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol de cochylis est en général peu abondant, et très étalé. Dans les seules parcelles où la présence de toiles a été notée en première génération, un traitement pourrait être réalisé actuellement. Outre le dégât direct, surtout à craindre dans les cépages à grains serrés, les attaques de vers ont un effet favorisant sur le botrytis.

POMMIERS - POIRIERS

CARPOCAPSE

Le premier vol est pratiquement terminé dans les zones les plus tardives de la région et seuls les vergers très infestés pourraient nécessiter un renouvellement.

Le second vol ne se produira qu'en zones très chaudes (bords de mer, basse vallée de la Charente) et débutera vers le 10 Août. Aucun traitement n'est donc à envisager dans l'immédiat.

TAVELURE

Attention aux repiquages à partir des taches qui existent dans de nombreux vergers. Si nécessaire, poursuivre la lutte avec des produits curatifs.

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

GRANDES CULTURES

PYRALE du MAIS

Le retard du vol de pyrale est très important et les très fortes sorties en élevage ne se sont produites que très récemment. Les quelques comptages de pontes que nous avons réalisé montrent une recrudescence depuis quelques jours, mais avec des niveaux d'infestation qui restent encore très faibles. Ce retard du vol et des pontes fait que les symptômes d'attaques sont encore rares.

PHOMA sur COLZA

Après broyage, enfouir les résidus de culture dès que les pluies permettent de labourer. On limite considérablement les contaminations de phoma à l'automne avec cette méthode. Pour être efficace, cette technique doit être appliquée par tous.

PETITES ALTISES des CRUCIFERES

Sur semis de cultures fourragères dérobées (colza, choux, ...) surveiller les attaques d'altises et traiter dès que les piqures se multiplient sur cotylédons.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE du POIREAU

Après plusieurs années, sans gros dégâts, cet insecte est en forte recrudescence. Surveiller très attentivement les jeunes cultures et renouveler soigneusement les traitements (cf bulletin n° 117 du 12 Juin).

MILDIOU de la POMME de TERRE

Sur les cultures suffisamment développées, on peut envisager le défanage chimique prochainement. Ne pas réaliser cette opération lorsque les plantes souffrent de la chaleur, ce qui risquerait de provoquer des dégâts aux tubercules.

TABAC

MILDIOU

Une recrudescence de la maladie est à craindre sur les cultures mal protégées lors des dernières pluies. Poursuivre les traitements sans relâche et signaler les nouveaux foyers.

DEPERISSEMENT des ORMES (Graphiose)

Dans la région Poitou-Charentes, il est très fréquent de remarquer en Juin-Juillet des ormes dont les feuilles s'enroulent à partir de la pointe, jaunissent, brunissent puis tombent. A l'examen, les vaisseaux du bois des rameaux présentent un brunissement anormal.

Ce phénomène est dû à un champignon (Ceratocystis ulmi). Il peut n'affecter qu'un rameau ou une seule branche de l'arbre ou bien, si la souche est virulente, l'arbre entier peut mourir en un ou deux ans.

Des examens sont en cours au Centre National de la Recherche Forestière pour déterminer la virulence de quelques souches trouvées dans la région Poitou-Charentes.

La dissémination à l'intérieur de l'arbre est assurée par les microspores qui sont véhiculées par la sève dans les vaisseaux. A l'extérieur la transmission est assurée d'un arbre à l'autre par les scolytes, petits coléoptères qui vivent dans les écorces et viennent parasiter les arbres sains au printemps. Enfin la transmission peut également avoir lieu entre arbres proches l'un de l'autre par contact racinaire.

.../...

METHODES de LUTTE

La lutte contre cette maladie est difficile et toutes mesures pouvant réduire les foyers-réservoirs du parasite ou du scolyte doivent être mises en oeuvre pour ralentir la progression de la maladie.

Les mesures prophylactiques sont absolument indispensables et conditionnent la réussite des autres mesures de lutte. Elles consistent à :

- abattre précocement dès les premiers symptômes tous les sujets atteints et brûler les écorces scolytées. Seuls pourraient être gardés les sujets ayant une valeur particulière et qui seraient susceptibles de recevoir un traitement chimique (voir ci-après). Tout autre arbre attaqué ou susceptible de l'être doit être abattu et son écorce brûlée.

- détruire les contacts racinaires, ce qui peut, dans certains cas, être effectué avec une pelleteuse ou des injections de vapam.

- détruire les scolytes, ce qui est difficile sur les grands arbres. Les grumes abattues doivent être traitées. Les insecticides à base de lindane (nombreuses spécialités) sont conseillés.

La lutte chimique contre le parasite consiste à injecter dans les vaisseaux du bois un fongicide (carbendazime ou thiabendazole) en solution acide. Cette injection est réalisée avec un matériel spécial (à ce sujet, se reporter au numéro de Juillet Août 1978 de la revue Phytoma).

Cette lutte est préventive et doit être effectuée au printemps (Mai-Juin). Elle est onéreuse (100 à 150 F/arbre) et doit être renouvelée tous les ans tant qu'il y a danger d'infestation. Elle est efficace (10 % d'échec) si elle est faite préventivement ou au tout début d'infestation sur des sujets sains, jeunes, non reliés par leurs racines à des sujets malades. Elle ne peut donc être utilisée que sur des sujets d'une grande valeur esthétique et si les mesures prophylactiques sont appliquées rigoureusement dans les environs . Il est donc important que si la lutte est engagée , elle soit conduite au moins à l'échelle de la ville ou de la commune pour qu'elle soit efficace.

RESULTAT du CONCOURS de DETECTION des FOYERS PRIMAIRES de MILDIOU

Le concours est clos. Les premiers foyers ont été découverts entre le 28 Mai et le 6 Juin dans les Charentes. Pour le Haut-Poitou, les taches ont été très rares et aucun viticulteur ne nous en a signalé jusqu'à ce jour. Nous remercions vivement tous ceux qui nous ont aidé, par leurs réponses, à mieux vous informer.

PRIMES ATTRIBUEES :

- Grande Champagne : M. FAURE Pierre Chez Barret Malaville 16120 CHATEAUNEUF/CHte
- Petite Champagne : M. COUILLAUD Régis Chez Marceau Champagne 17500 JONZAC
- Borderies : M. GOMBEAUD Fernand Le Perchaud 17760 CHERAC
- Fins Bois : M. CAILLET Jacques La Ville - St Thomas de Conac 17150 MIRAMBEAU
  M. GOMBERT Jacques La Verderie 17770 BRIZAMBOURG
- Bons Bois (17) : M. BOUTOULLE René Les Michons - St Martin de Coux 17360 St AIGULIN
  (16) : (non attribuée)
- Bois ordinaires : M. B. BRULLON Philippe Route de Mouillepieds 17670 LA COUARDE-sur-MER
- Haut-Poitou : (non attribuée)
- Nord-Poitou : (non attribuée)

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" POITOU-CHARENTES "

R. GUILLEMENET

N° de papier de presse : 535 AD.

Imprimé à la Station le 1er Août 1978 - Préc. Note : Bulletin n° 121 - 20 Juillet 1978.